

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DEVE 131 Dénomination « jardin promenade Cesária Évora » attribuée à la promenade située rue Cesária Évora, entre la rue d'Aubervilliers et le quai de la Gironde (19e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « jardin promenade Cesária Évora » à la promenade située rue Cesária Évora, entre la rue d'Aubervilliers et le quai de la Gironde (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 18 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « jardin promenade Cesária Évora » est attribuée à la promenade située rue Cesária Évora, entre la rue d'Aubervilliers et le quai de la Gironde (19e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO